



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : / /

Dossier complet le : / /

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

Construction d'un parc de stationnement en superstructure de type PSLV, située au 169, Boulevard de la Madeleine à Nice

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

REGIE PARCS D'AZUR

Raison sociale

REGIE PARCS D'AZUR

N° SIRET

83187208000013

Type de société (SA, SCI...)

Collectivités territoriales

Représentant de la personne morale ☐ Madame

☐ Monsieur

Nom

DALSTEIN

Prénom(s)

CHRISTOPHE

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41. Aires de stationnement de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs	ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de mobiles de loisirs., 41A

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☒ Oui ☐ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet du parc de stationnement LA MADELEINE consiste en la construction d'un parking public en silo, en lieu et place du parc de stationnement de surface existant, pour favoriser les mobilités douces (une ligne de bus à haute fréquence permettra connexion avec la ligne T2 de tramway), compenser la perte de stationnement induite par la végétalisation du boulevard, recueillir une partie des flux véhicules en provenance des collines, afin de désengorger le carrefour Magnan.

4.2 Objectifs du projet

La conception du projet du parking LA MADELEINE à Nice s'inscrit dans une vision globale de développement urbain et de mobilité durable. En tant que maillon essentiel du schéma directeur du réseau de transport urbain, il vise à favoriser les mobilités douces (une ligne de bus à haute fréquence permettra connexion avec la ligne T2 de tramway), compenser la perte de stationnement induite par la végétalisation du boulevard, recueillir une partie des flux véhicules en provenance des collines, afin de désengorger le carrefour Magnan. Le design du parking, en R+3+Toiture, sera soigneusement intégré à son environnement, avec une attention particulière portée à l'architecture et à la relation avec les logements voisins. La façade côté boulevard sera conçue en tenant compte de la perception urbaine, celles latérales se tiendront autant que faire se peut, à distance des avoisinants. La toiture intégrera des panneaux photovoltaïques. Enfin, le projet intègre une démarche de Haute Qualité Environnementale, qui intégrera une analyse du cycle de vie pour réduire l'impact carbone, une optimisation des performances énergétiques.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

La première phase des travaux comprend les études d'exécution et les démarches administratives, suivies de l'installation du chantier et des travaux préparatoires, incluant la démolition du parc de stationnement existant. Cette phase intègre également les opérations de pré-terrassement nécessaires à la mise en œuvre du projet. La phase suivante concerne la réalisation des fondations permettant d'assurer la stabilité de l'ouvrage dans son contexte contraint. Les travaux de réseaux divers seront réalisés en parallèle de ces interventions. Le maître d'ouvrage s'engage à la réalisation d'un chantier vert avec la volonté de réduire l'impact du chantier sur l'environnement, notamment par l'application de la charte "Chantier Vert" de la Métropole Nice Côte d'Azur qui vise à : - favoriser une bonne organisation du chantier, - limiter les risques et nuisances causées aux riverains du chantier, - éviter les pollutions accidentelles, - organiser et gérer la production de déchets sur le chantier et leur élimination.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le fonctionnement du parking sera le suivant: - positionnement et accès des entrées / sorties dissociées pour une gestion des flux en sens unique, - Signalisation des entrées du nombre de places libres par niveau, - Gestion des flux internes et prises en compte des flux externes, - Utilisation du parking en accès contrôlé par barrières pour les véhicules, - un confort lumineux et un éclairage nocturne pour améliorer la sécurité de tous. Des entretiens réguliers seront réalisés concernant: - l'entretien de la voirie avec renouvellement de la couche de roulement ou le cas échéant réparations localisées, - l'entretien courant des chaussées et ses abords (balayages, fauchages), contrôles et nettoyage du réseau d'assainissement pluvial, - l'entretien des équipements, de la signalisation, et de l'éclairage, L'ensemble des eaux pluviales (de la toiture et des niveaux inférieurs) seront récupérées et acheminées vers une cuve de stockage pour traitement avant rejet en débit limité. Conçu comme un équipement public de service, le parking assurera des conditions d'accessibilité, de sécurité et de fonctionnalité adaptées aux différents usagers, tout en accompagnant l'évolution des pratiques de mobilité urbaine et en contribuant à la requalification et à la dynamisation du quartier.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface de la parcelle / Emprise au sol du parking Surface du bâtiment (en surface de plancher) Dimensions du bâtiment: largeur max, profondeur max, hauteur niveaux ombrière Nombres de niveaux	(2850m ² / 2170m ² , 10850m ² , 62m / 35m / 16,05m, 5 (RDC, R+1, R+2, R+3, Toiture terrasse), m2)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 169 Voie : Boulevard de la Madeleine

Lieu-dit :

Localité : 169 Boulevard de la Madeleine 06000 Nice

Code postal : 06000 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 7°14'0"E Lat. : 43°42'16"N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLUm Nice Cote D'azur, ZONE UBd1

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☒ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☒	☐	La commune de Nice est soumise a l'application de la Loi Littorale. A noter que le projet est situe en dehors des espaces proches du rivage.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☒	☐	Cartographie strategique du bruit 2022. ANCA.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☒	☐	Plusieurs PPRN sont applicables: - PPR inondation de la basse vallee du Var, approuve le 18/04/2011 et revise le 25/06/2013 et modifie le 20/08/2020, hors zonage, - PPR inondation Paillon approuve le 17/11/1999, hors zonage
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	- PPR Feux de Foret : zone B2 (risque faible) - PPR Mouvement de Terrain de Cimiez et Hors Cimiez - PPR Seisme en zone B3 Aucun PPRT ne s'applique sur le site du projet.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	La creation du parking silo ne necessite aucune alimentation en eau potable ni aucun assainissement pour les eaux pluviales. En revanche, le local pour la machine de nettoyage sera raccordes aux reseaux d'eau potable et d'assainissement collectif existants (suffisamment dimensionnes).
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☐	☒	
	Est-il source de bruit ?	☒	☐	Durant le chantier, les travaux sont susceptibles d'augmenter le niveau de bruit actuel, du aux engins de chantier et a leur deplacement. En exploitation, impact et vitesse limites (10km/h)
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒	☐	La carte strategique du bruit place le site dans une zone comprise <50db . Le secteur est impacte par le nuisances sonores liees au transport terrestre, le projet n'a pas d'impact significatif
	Engendre-t-il des odeurs ?	☒	☐	En phase chantier, la mise en place du revetement des sols est susceptible d'engendrer des odeurs. Ces emissions seront negligeeables. En exploitation, les vehicules seront emetteurs
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☒	☐	A ce jour, le site est deja occupe par un parking et a proximite immediate d'infrastructures routieres generant des nuisances olfactives.
	Engendre-t-il des vibrations ?	☒	☐	Les travaux peuvent temporairement generer des vibrations. En exploitation, le batiment sera desolidarise des facades mitoyennes pour empecher toute propagation lors de la circulation des vehicules
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☒	☐	En phase exploitation, les phares de vehicules seront sources d'emissions lumineuses. Un systeme de detection automatique permettra de reduire largement l'eclairage.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☒	☐	La zone est concernee par des emissions lumineuses liees au contexte urbain environnant de la zone du projet. Le parking est largement ventile et profitera de la lumiere naturelle
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	En phase chantier, la circulation des camions et engins engendrera des rejets supplementaires dans l'air. En exploitation, le projet n'engendrera aucun rejet significatif dans l'air mais la circulation des vehicules aux abords et dans le parking emettra des rejets. Le projet n'augmente pas les impacts sur la qualite de l'air.
Émissions	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☐	☒	
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Les diagnostics suivants ont été menés : - Annexe 1 -Rapport de repérage amiante et HAP sur enrobés - Annexe 2 - Diagnostic initial de pollution des sols

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Le projet à l'étude n'a pas encore permis de valider toutes les mesures ERC requises. Cependant à ce stade, certaines mesures peuvent être d'ores et déjà préconisées: En phase chantier: - respect des emprises des travaux et adaptation des installations de chantier, - application de la charte Chantier Vert mise en place par la Métropole Nice Côte d'Azur, - mise en œuvre de procédures particulières concernant le traitement des déchets. En phase exploitation: - éclairage raisonné et piloté (lutte contre la pollution lumineuse) - désolidarisation des immeubles mitoyens pour éviter toute vibration Destinée à s'insérer harmonieusement dans son environnement, le parc de stationnement en silo disposera d'un aspect sobre et soigné aussi bien dans son volume que dans traitement architectural.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet ne nécessite pas d'étude d'impact environnemental du fait de son travail d'intégration dans le site, de part son emplacement et son environnement existant: - le site est déjà urbanisé et le projet n'a aucun impact sur la biodiversité, - le projet permet une amélioration quantitative et qualitative de l'offre de parking actuel, - le projet est d'intérêt commun car il évite l'étalement urbain des véhicules légers présents actuellement sur site et en voirie. Il prend donc compte des enjeux environnementaux en mettant en place des mesures adaptées amenant à un impact résiduel jugé nul sur l'environnement et la santé humaine.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

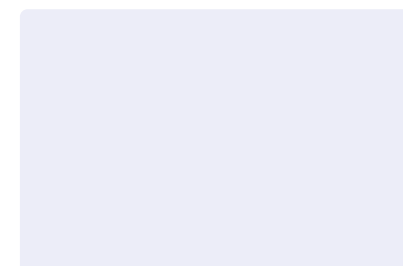
Nom LEFORESTIER

Prénom Maud

Qualité du signataire Presidente

À Paris

Fait le 28-01-2026 / / /



Signature du (des) demandeur(s)